

LA DIVISION ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE :
communes, départements et régions

Comment le territoire français est-il divisé et administré (géré, dirigé)?

La France est divisée en 36 000 communes ; c'est la division la plus petite : elle représente un village ou une ville . Une commune est dirigée par un maire aidé de ses conseillers municipaux, élus pour 6 ans . Ils s'occupent de tout ce qui concerne la commune (les écoles, la piscine, les stades, les travaux dans les rues...).

La France est aussi dirigée en 101 départements (96 en métropole et 5 en outre-mer) . Chaque département regroupe plusieurs centaines de communes . La ville principale d'un département s'appelle le chef-lieu ou la préfecture (ex Angoulême pour le département de la Charente). C'est là que siège le préfet qui représente le gouvernement et le conseil départemental qui est élu pour 6 ans aussi . Le conseil départemental finance les collèges, les routes départementales, l'aide sociale, la politique culturelle, des activités sportives

Enfin, la France est divisée en 13 grandes régions en métropole plus 5 DROM (département et région d'outre-mer) : la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, et Mayotte . Chaque région regroupe de 4 à 13 départements . La ville principale d'une région est appelée la capitale régionale . (Ex Bordeaux pour notre région la Nouvelle-Aquitaine) ; c'est là que siège (habite ou se réunit) le préfet de région qui représente le gouvernement et le conseil régional élu pour 6 ans . Celui-ci finance les lycées, les hôpitaux, l'aménagement du territoire, les transports ferrés publics (TER)